

# Musique et danse au collège : un acquis pour la vie

Les classes à horaires aménagés en danse et musique offrent une expérience unique aux élèves du collège Gambier. Même les purs néophytes ont encore jusqu'au 22 mars pour s'inscrire.

## Reportage

Albane, Lou, Noé, Élixa ou encore Zoé pratiquent le piano, le saxo, le violon, le trombone ou encore la clarinette depuis l'école élémentaire. Qu'ils aient poursuivi, en arrivant au collège Gambier, est assez logique. Ce bagage est-il obligatoire pour espérer accéder aux classes à horaires aménagés en musique et danse, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> ? « **Non**, assure Yann Mahé, professeur de musique. **La sélection s'opère, avant tout, sur la motivation.** »

Aux deux heures de cours d'éducation musicale, dans le cadre du collège, s'ajoutent trois à cinq heures de cours d'instrument, le plus souvent individuels, au conservatoire. « **Les enseignants s'adaptent au niveau de chacun, y compris de celui qui n'a jamais fait de musique**, précise David Hartmann, proviseur du collège et lycée Marcel-Gambier. **Les débutants n'ont pas à avoir peur.** »

« Cohésion de groupe »

Quelles sont les qualités requises ? « **Il faut une certaine organisation, du sérieux, de la rigueur. Mais, surtout, une énorme envie !** » Les collégiens, inscrits en musique et en danse, bénéficient d'un allègement d'horaire dans les disciplines traditionnelles.

L'enseignement est totalement gratuit et les enfants dont la candidature est retenue, sont dispensés d'une inscription dans leur établissement de secteur. « **Danser ou jouer de la musique en orchestre renforce la cohésion de groupe**, remarque David Hartmann. **Ce type d'expérience développe la concentration, la patience. Elle soude la classe et les jeunes acquièrent des compétences transversales qui leur serviront toute leur vie. Ses bienfaits rejaillissent sur l'ensemble des résultats scolaires.** »

« Aucune compétition entre nous »

Ce sont les enfants qui en parlent le mieux : « **Que l'on soit débutant ou pas, il n'y a aucune compétition entre nous**, se réjouissent Zoé, Albane et les autres. **Nous pratiquons tous un art qui nous enrichit énormément. Pour nous, le plaisir de jouer de la musique l'emporte sur tout le reste. Quand tu joues un air à Noël et que tu vois les sourires de toute ta famille, c'est trop bon ! »**

Les enfants ont même la chance de se produire en public trois fois dans l'année, parfois sur des sites prestigieux. Rares sont ceux qui envisagent déjà de faire carrière. S'ils changent d'avis, ils auront l'opportunité de poursuivre leur apprentissage, à Caen, dans une classe spécialisée du lycée Malherbe.

En attendant, les inscriptions pour le collège Gambier sont encore ouvertes, au conservatoire, jusqu'au vendredi 22 mars. Une commission se réunira, ensuite, pour retenir les musiciens et danseurs de la rentrée prochaine.

Benoit LE BRETON.



Quelques élèves de 5e en classe de musique, en compagnie du proviseur David Hartmann. Ouest-France